



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 22.10.2008 L'an deux mille huit et le trente octobre à dix huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents** : Mrs LASSERRE, BOUDES, DELPOUX, Mmes HOUDET, COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mme DESFARGES-CARRERE, Mr KOWALCZYK, Mme BONNÉ, Mr BENEZECH, Mmes GALINIER, CHAILLET, Mr GALINIE, Melle PORTAL, Mr DELBES, Mmes ESPIE, THUEL.

**Absents**: Mme BERTRAND, (excusée), Mr RASKOPF (excusé), Mme BORIE (excusée), Mrs BALOUP (excusé), BUONGIORNO (excusé), Mme RAHOU, Mr LE ROCH (excusé).

N° 08/182

**Secrétaire** : Mr MARTY.

Objet de la délibération

*Rapporteur : Monsieur le Maire*

**SUBVENTION  
EXCEPTIONNELLE A  
L'ASSOCIATION  
POUR LA  
SAUVEGARDE DU  
PATRIMOINE DU  
SAUT-DU-TARN**

L'association pour la sauvegarde du patrimoine du Saut-du-Tarn a sollicité une subvention exceptionnelle à la commune, afin de pouvoir faire face à des charges qu'elle n'avait pas pu prévoir, à savoir le remplacement en juin et juillet, d'une employée du Musée qui a dû prendre ses jours de congés et de récupération avant son congé de maternité.

Entendu le présent exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

DECIDE d'attribuer à l'association pour la sauvegarde du patrimoine du Saut-du-Tarn une subvention exceptionnelle de 2 200 €.

DIT que les crédits sont inscrits au budget principal 2008.

*Adopté à l'unanimité*

Pour extrait conforme,  
SAINT-JUERY, le 14 octobre 2009  
Jacques LASSERRE  
Maire,